

Accueil Urbanisme

De: anne sophie bernardeau <anne_bernardeau@hotmail.com>
Envoyé: vendredi 27 avril 2018 09:34
À: Accueil Urbanisme
Objet: A l'attention de Monsieur GRANGE, Commissaire enquêteur

E88

Mlle Bernardeau Anne Sophie

Le 24/04/18

335 route des Aspres

Les bois de la Mourachonne

06370 MOUANS SARTOUX

Révision du PLU

Bonjour,

J'ai été informée par le conseil syndical sur une étude pour l'implantation d'une aire d'accueil des gens du voyage.

Je ne suis pas favorable à l'implantation d'une telle aire d'accueil sur la parcelle EO227.

Résidente des bois depuis 1 an, je suis fort surprise de cette étude. Je suis défavorable car :

- Nous avons acheté un bien au prix fort. La construction du complexe immobilier promogim va déjà dévaluer notre bien, alors avec l'ajout d'une aire d'accueil des gens du voyage, cela ne va pas s'arranger...
- Le calme du quartier était le 1^{er} critère. L'ajout du complexe va modifier cet état de fait, en créant des problèmes de voisinages à n'en pas douter, d'intensification de circulation, et de problème de stationnements...
- L'implantation des aires d'accueil des gens du voyage se réalisent hors des quartiers résidentiels pour éviter les frictions.
- L'axe routier est un axe des premiers secours (urgence de l'hôpital juste à côté). Avec une aire de camping vous allez créer des problèmes de circulations récurrents et non planifiables. Plusieurs caravanes arrivant en même temps sur un même terrain, créera fatalement un problème de circulation dû aux manœuvres de ces dernières.
- Le stationnement de l'hôpital va être vampirisé par les gens du complexe promogim. Une seule place est prévue par logement, or en générale il faut deux voitures par couple. Donc un stationnement sauvage endémique sur la route des aspres va être créé, avec des problèmes de circulation qui vont en découler.

Pour toutes ces raisons je ne suis pas favorable à l'implantation d'une zone d'aire d'accueil dans cette parcelle EO227.

Salutations,
Bernardeau Anne Sophie